



Extraits du discours  
du Rabbi de Loubavitch Roi Machia'h Chlita  
Chabbat Parachat Chemot - 21 Tevet 5752-1992

## De l'exil à la vie éternelle

**Commentant le verset « Et voici les noms des enfants d'Israël venus en Égypte », le Midrach Rabba explique que la mention des noms des tribus d'Israël au moment de leur descente en Égypte est due au fait que ces noms sont liés avec la délivrance du Peuple Juif.**

Ce Midrach est a priori surprenant. En effet, la délivrance d'Égypte n'est pas mentionnée dans cette Paracha, ni même dans la suivante, mais seulement dans la Paracha Bo. Pourquoi la Torah mentionne-t-elle donc les noms des tribus en liaison avec la délivrance ici, dans la Paracha de Chémot qui a pour thème la descente en Égypte ? Un autre Midrach (1) enseigne que la mention de ces noms dans cette Paracha indique que les Enfants d'Israël n'avaient pas changé leurs noms au cours de cet exil, ce qui leur a valu d'être plus tard délivrés. Ce Midrach paraît plus logique que le précédent, car, d'après lui, la mention des noms vient donner la raison de la délivrance qui interviendra par la suite. Le premier Midrach, en revanche, précise que ces noms expriment déjà la délivrance.

### L'histoire de Rabbi Eléazar Ben Azaria

La Michna citée dans la Haggada de Pessa'h relate que le jour où Rabbi Eleazar Ben Azaryah fut nommé Nassi (chef du Sanhédrin), il déclara : « Je suis comme âgé de soixante-dix ans, mais je n'ai pas eu le mérite de démontrer que la sortie d'Égypte doit être mentionnée la nuit, jusqu'à ce que Ben Zoma déduise (aujourd'hui) du verset « Afin que tu te rappelles le jour de ta sortie du pays d'Égypte tous les jours de ta vie (3) » que si **les jours de ta vie** fait référence aux jours, le terme **tous** vient inclure les nuits. Les Sages, eux, enseignent que l'expression « les jours de ta vie » fait référence à ce monde-ci et que le terme « tous » vient inclure l'ère messianique (4) ».

Il est intéressant d'étudier le lien qui existe entre cet enseignement et celui qui l'a rapporté, Rabbi Eleazar Ben Azaryah, la période dans laquelle il fut prononcé, lorsque celui-ci fut Nassi et l'âge mentionné dans la Michna, soixante-dix ans. Ceci nous est enseigné par une lecture plus profonde de cette Michna. Celle-ci vient en effet préciser à quel moment il est nécessaire de sortir d'Égypte d'un point de vue spirituel, c'est-à-dire dépasser les limitations imposées par la condition corporelle afin de mieux s'attacher à D.ieu. Si en période de « jour », c'est-à-dire lorsque règne une grande clarté spirituelle, il est évident qu'il faut en profiter pour sortir d'Égypte et s'élever dans sa relation avec D.ieu, Ben Zoma vient ajouter que cette démarche doit aussi avoir lieu en temps de **nuit**, lorsque règne l'obscurité de l'exil. L'enseignement des Sages va encore plus loin : même aux temps messianiques, lorsque la délivrance sera totale et absolue, la sortie

d'Égypte sera encore mentionnée, bien qu'elle ne fut qu'une délivrance partielle, car elle constitue l'origine et le point de départ du concept même de délivrance, y compris de la délivrance messianique. En outre, la sortie d'Égypte présente l'atout d'avoir été le théâtre de la **soumission** du mal alors que la délivrance messianique verra sa **disparition** totale.

### Le rôle du Nassi, le Prince

Nous pouvons maintenant comprendre pourquoi cette Michna fut dite précisément le jour où Rabbi Eleazar Ben Azaryah fut nommé Nassi. Le rôle du Nassi au sein du Peuple Juif est en effet de relier tous les jours de la vie de chaque Juif, y compris les situations d'exil (de nuit), avec la délivrance (la sortie d'Égypte, des limitations de toutes sortes) en général et la délivrance messianique en particulier (la délivrance absolue, qui ne sera plus suivie d'exil). Il doit faire en sorte que chaque Juif soit en mesure de s'élever au dessus de son exil pour se tenir dans un état de délivrance messianique. C'est pour cela que, lorsqu'il fut nommé Nassi, Rabbi Eleazar Ben Azaryah établit que la sortie d'Égypte soit mentionnée la nuit (en situation d'exil) et qu'il faut amener les temps messianiques.

C'est aussi la raison pour laquelle il était « comme âgé de soixante-dix ans ». Il n'avait en réalité que dix-huit ans, mais, pour l'honneur de sa fonction de Nassi, dix huit rangées de poils blancs poussèrent miraculeusement à sa barbe durant la nuit et il eut alors l'apparence de quelqu'un d'âge de soixante-dix ans, car tel est le temps qu'il est nécessaire afin de raffiner les sept Midoth (attributs émotionnels) de son âme animale, siège du mauvais penchant pour atteindre la vision du divin. En effet, **70 est la valeur numérique de la lettre hébraïque «ayin», qui signifie «œil», ce qui fait allusion au fait que le raffinement de l'âme pendant soixante-dix ans permet d'accéder à une révélation du divin qualifiée de vision.** C'est pour cela qu'il dût au préalable atteindre ce niveau pour devenir Nassi et que grâce à lui il soit révélé que même dans un temps d'exil et de nuit, il est possible de sortir d'Égypte et même de parvenir à la délivrance absolue.

### Même lorsque l'on descend en exil

Cet enseignement, selon lequel il nous incombe de faire pénétrer la sortie d'Égypte et la délivrance messianique même en temps d'exil, apparaît également au début du traité Bera'hot (au début du chapitre qui se conclut par l'enseignement de Rabbi Eleazar Ben Azaryah mentionné plus haut) ainsi qu'à la conclusion du Talmud. Le traité Bera'hot, premier traité du Talmud, débute par « A partir de quand lit-on le Chéma le soir ? », ce qui enseigne que même **le soir**, dans la nuit de l'exil, il nous faut « lire le Chéma », c'est-à-dire permettre à nos âmes de se lier à D.ieu et de sortir des limitations imposées par le corps, sortir d'Égypte.

### Le Rambam : Rabbi Moché Ben Maïmon

Cette idée est liée avec la date de la veille de ce Chabbat (en 5752-1992, Ndt) : le 20 Tévet, anniversaire de la disparition du Rambam, Maïmonide. Le Rambam était le Rav, le chef spirituel de la Communauté Juive d'Égypte. Il se rendit célèbre essentiellement à travers son œuvre magistrale, le Michné Torah qui rassemble toutes les lois de la Torah, y compris celles relatives au Machia'h. Il entretint une riche correspondance avec des communautés reculées, auxquelles il apporta vitalité et espoir. Il est clair que la vie du Rambam constitue un modèle d'une vie de «délivrance» au sein même de l'obscurité de l'exil de l'Égypte comme on peut le voir au sujet de son nom : RamBaM, dont les initiales forment le verset : « Rabot Moftai Beeretz Mitsraïm, nombreux sont Mes prodiges en terre d'Égypte (7) ». De plus, il est à noter que le Rambam a vécu 70 ans, ce qui montre chez lui la perfection qui est à rapprocher de « Je suis aujourd'hui comme âgé de soixante-dix ans » comme nous l'avons vu au sujet de Rabbi Eléazar Ben Azaria.

### Révéler la réalité

On a rappelé de nombreuses fois les paroles de mon beau-père, le Rabbi (précédent, Ndt), Nassi de notre génération, selon lesquelles, au-delà du fait que « toutes les échéances ont été dépassées », **les Enfants d'Israël ont fait Téhouva** et ont tout achevé, y compris « le polissage des boutons » et il faut seulement que D.ieu ouvre les yeux des Juifs afin que ceux-ci voient que la délivrance est déjà présente, et que l'on est déjà assis devant une table dressée, pour le repas du Léviathan et du Chor Habar, et tout ce qui s'en suit.

Si au moment où nos ancêtres entrèrent en Égypte ils avaient conscience qu'il s'agissait d'une étape du processus de la « délivrance d'Israël » et si le rôle de chaque Juif au fil des âges fut de faire pénétrer la délivrance à l'intérieur des situations d'exil, à plus forte raison après l'abondance de toutes nos actions au cours de l'exil, après celles de Rabbi Eleazar Ben Azaryah à son époque, après celles du Rambam à son époque et de tous les Tsaddikim du Peuple Juif de toutes les générations jusqu'à, dans ces dernières générations, le travail de **nos Rabbis et princes de la lignée de David de la tribu de Yéhouda**, ce qui inclut l'action de mon beau-père, le Rabbi au cours des **soixante-dix ans** de sa vie ici-bas (5640-5710 – 1880-1950), **à plus forte raison** à l'heure actuelle, après que nous avons tout achevé, y a-t-il la promesse absolue de la Torah qu'il y aura assurément «Tous les jours de ta vie... pour amener les temps messianiques».

**Notes** : 1/ Vayikra Rabba 32.5 - 2/ Isaïe 11.11 - 3/ Deutéronome 16.3 - 4/ Bera'hot 12b - 5/ Traité Bera'hot 28a - 6/ Psaumes 29.11 - 7/ Bo 11.9 - 8/ Isaïe 11, 9